

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **28 (1981)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

émanations malodorantes, les locaux sont raccordés à l'air d'évacuation. Il faut être conscient que l'ensemble des odeurs produites par les occupants de l'abri ne sera pas forcément parfumé à l'essence de roses!

**Espace vital**

L'espace de 1 m<sup>2</sup> prévu par personne est amplement suffisant pour un séjour de longue durée. Il doit être judicieusement réparti, en zones de distractions et de repos. Les possibilités de sommeil et de détente doivent absolument être garanties, pour la santé physique et psychique des occupants. Lecture et jeux de société constituent les principales distractions.

**Besoins psychologiques**

Comment rendre possible la vie dans les abris?

J'avoue qu'il est malaisé d'aborder ce chapitre avec toute la rigueur de mise en l'occurrence car, il faut bien le dire, l'expérience nous fait cruellement défaut... Efforçons-nous donc d'imaginer un scénario et d'en analyser, si possible, les aspects principaux. Choisissons un abri de capacité moyenne, environ 50 places, dans lequel se trouvent assemblés des hommes, des femmes, des enfants, des bébés, des vieillards, des infirmes et des malades, tous condamnés à vivre ensemble. Comment supporter ce huis clos durant un séjour prolongé? Au début, on s'organise, on se mesure, on se sonde. On se découvre les qualités d'un chef, d'un animateur, voire des talents d'organisateur.

On fait l'inventaire des ressources mises en commun. Le chef de l'abri organise et désigne les corvées, les tours de veille ou de repos. On amé-

liore, dans la mesure du possible, les conditions de confort et l'aspect de ce cadre de vie insolite.

Jusqu'ici il y a peu ou pas de problèmes. Malheureusement, notre champ d'activité est très réduit. Peu à peu s'installent l'oisiveté, l'inaction, l'ennui; la réflexion constructive du début devient progressivement négative, désabusée, critique, irritante...

Supporter son voisin devient une performance quasi «surhumaine». A tout prix, il faut maintenir le moral des occupants. Organiser les loisirs – donner des responsabilités – s'occuper de son prochain – de son enfant – des malades.

Dès qu'une attaque est déclenchée, la notion de sécurité et de confort diminue sensiblement à l'intérieur de l'abri. Il s'agit d'un sentiment d'aversion que l'on ressent quand tout est détruit aux alentours, lorsque les incendies font rage et que les attaques se succèdent sans trêve.

La peur s'installe progressivement. Dans ces conditions difficiles, elle doit être considérée comme un phénomène normal et naturel, mais elle peut être vaincue par une information appropriée. La peur de l'inconnu engendre la panique et l'on entend souvent dire que celle-ci compromettrait les chances de survie dans les abris, et particulièrement dans les grands abris. On ne connaît pas d'exemple de vraies paniques qui se sont produites dans des abris durant la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle, il est vrai, le problème du séjour de longue durée ne s'est jamais posé.

**Information**

Grâce à la radio, dont l'antenne de fortune capte les ondes à l'extérieur de l'abri, les occupants ne sont pas

coupés de tout contact et reçoivent des informations et des directives d'intérêt général.

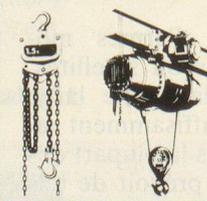
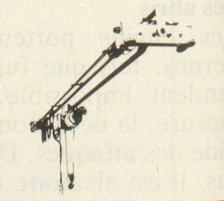
Le service de transmission local a heureusement «bricolé» un émetteur de radio-amateur, ce qui permet à l'Etat-major local de la protection civile d'entretenir le moral des «naufragés».

**Conclusion**

Malgré ces sombres considérations, l'espérance doit subsister, car l'expérience a montré qu'en cas de crise ou de conflit, la population est capable de réaliser des performances considérées comme irréalisables en temps normal. L'occupation de longue durée des abris peut être couronnée de succès moyennant certaines conditions:

1. Un organe directeur est désigné ou élu pour chaque abri.  
Celui-ci désigne les tâches et les corvées pour chaque occupant.  
Il assure leur distraction.  
Il maintient l'ordre et la discipline.  
Il insiste sur la valeur de la vie et de la survie de chacun.
2. L'occupation des abris doit être planifiée et exercée  
La cellule familiale doit y être maintenue ainsi que les communautés naturelles.
3. L'information de la population vivant dans les abris doit être garantie quelle que soit la situation.
4. Les réserves de vivres et de médicaments en quantité suffisante doivent être constituées en temps de paix déjà par chaque ménage.

La protection de la population nous concerne tous bien que, dans cette organisation de défense nationale, la protection civile ait une tâche d'une importance primordiale à remplir.

 <p>Schubkarren Mod. «Zivilschutz»</p> <p>Paketroller mit Tasche</p>	<p>Auswahl aus unserem Lieferprogramm: Transportgeräte, Hebezeuge und Zubehör</p> <p>Eigenfabrikation <b>COMORGA</b> Generalvertretungen</p> <p><b>COMORGA</b> COMORGA AG 8041 ZÜRICH Leimbachstrasse 153 Telefon 01 45 18 41</p> <p>Zahlreiche weitere Modelle lieferbar: Verlangen Sie Unterlagen</p>	<p>Hebezeuge: Handbetrieb und elektrisch</p> 	<p>Bauteile für Laufkrane</p> 
		<p>Ausleger- und Portalkrane, Hubwagen</p> 	<p>Zubehör</p> 